

RÉUNION D'INFORMATION
RÉFECTION DE L'USINE
DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
ET
RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE (secteurs
de la montée du Grand-Bois, de Bourpeuil et des Pins)

Suite aux réunions d'information tenues les 27 et 28 juin 2007 concernant la réfection de l'usine de traitement des eaux usées et le réseau d'égout sanitaire (secteurs de la montée du Grand-Bois, de Bourpeuil et des Pins), le Conseil municipal a poursuivi les démarches nécessaires au suivi des deux projets.

Nous vous invitons donc à une autre réunion d'information qui aura lieu

LE MARDI 22 JANVIER 2008
AU CENTRE DES AÎNÉS

À 19h30 concernant la réfection de l'usine de traitement des eaux usées
À 20h15 concernant le réseau d'égout sanitaire (secteurs de la montée du
Grand-Bois, de Bourpeuil et des Pins)

Réfection de l'usine de traitement des eaux usées

L'étude détaillée du projet confirme les coûts anticipés, soit :

| | |
|--|--------------------|
| Coût des travaux | 323 146 \$ |
| Vidange des bassins | 35 000 \$ |
| Frais de financement temporaire et d'émission des obligations | 40 426 \$ |
| T.V.Q. | <u>28 204 \$</u> |
| Sous-total | 426 776 \$ |
| Transfert de la taxe d'accise | <u>- 61 271 \$</u> |
| Total | 365 505 \$ |

Présentement, il y a 295 unités de logement reliées à l'usine de traitement des eaux usées.

(suite au verso)

Réseau d'égout sanitaire (secteurs de la montée du Grand-Bois, de Bourpeuil et des Pins)

Suite à la rencontre du mois de juin 2007, le Conseil municipal a mandaté une firme pour réaliser une étude précise sur les coûts du réseau d'égout sanitaire avec faible diamètre (maintien des fosses septiques).

Les coûts prévus pour ce projet sont les suivants :

| | |
|-------------------------------|---------------------|
| Coût des travaux | 2 286 117 \$ |
| Transfert de la taxe d'accise | <u>- 525 000 \$</u> |
| Total | 1 761 117 \$ |

Le montant total sera réparti entre 153 unités de logement, ce qui équivaut à un montant de 11 511 \$ par unité.

Pour l'année 2008, le budget de dépenses du service de traitement des eaux usées est de 80 856 \$ et une compensation de 186 \$ est imposée pour chaque unité de logement. À titre informatif, si le présent projet avait été réalisé, la compensation aurait été de 125 \$ par unité de logement.

Les membres du Conseil municipal vous présenteront les deux projets et se feront un plaisir de répondre à vos questions lors de la réunion d'information qui se tiendra au

Centre des aînés
le 22 janvier 2008
(19h30 et 20h15)